

• RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

A compléter avec soin et en détail et joindre obligatoirement un courrier explicatif pour tout besoin particulier.

Allergies : Oui Non Lesquelles :

Pour les allergies alimentaires, joindre le protocole médical (le cas échéant) et/ou liste des aliments non autorisés :

.....

.....

Votre enfant a-t-il contracté une maladie pouvant présenter des récurrences ? (ex. : paludisme, ...) Oui Non

Laquelle ?

Handicap physique Oui Non lequel :

A-t-il un trouble «dys» ? Oui Non lequel :

Traitement Oui Non lequel :

Suit-il un régime ? Oui Non lequel :

Ses vaccins sont-ils à jour ? Oui Non

Autre

.....

.....

• RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR LE PARTICIPANT

Votre enfant fume-t-il ? Oui Non Si oui, combien de cigarettes par jour ?

• MODE DE PAIEMENT

ACOMPTE

Chèque bancaire ou postal à l'ordre de SILC

Chèque vacances

Virement

Mandat

Espèces

Carte bancaire* Visa Eurocard/Mastercard

* pour tout paiement par carte bancaire, les échéances seront prélevées automatiquement sur cette même carte bancaire, aux dates d'échéance indiquées sur votre facture.

INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Titulaire de la carte

N°

Cryptogramme (les 3 derniers chiffres au dos de votre carte)

Date d'expiration /

J'autorise SILC à effectuer les prélèvements nécessaires au règlement du séjour (acompte et échéances suivant facture) sur ma carte bancaire dont les coordonnées figurent ci-dessus.

Date et signature

Je soussigné(e) représentant légal de

Je déclare les renseignements fournis ci-dessus exacts et n'avoir rien omis d'important. J'autorise mon enfant à participer à ce séjour et accepte les Conditions Particulières de Vente de SILC.

A le

Pour être valable cette fiche de pré-inscription doit être dûment complétée, signée et accompagnée d'une photo, d'un acompte de 1745 € (dont 245 € de frais de service et d'entretien personnalisé ; aux Etats-Unis, au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande, ces frais sont majorés de 400 €).

Les dossiers incomplets ne pourront être traités.

Signature (du représentant légal pour les mineurs)